



Revalorisation : ce que la CGT éduc'action revendique !

A l'heure où Luc Chatel veut engager des négociations sur les rémunérations des personnels de l'Éducation Nationale, la CGT Educ'action juge très insuffisante la proposition d'une augmentation de 100 euros pour les jeunes enseignants.

Le dispositif préconisé par le ministre risque de se traduire par des grilles de rémunération à deux vitesses. Il y aurait, d'une part les néo titulaires entrant avec un master, d'autre part l'immense majorité des autres.

La CGT Educ'action revendique un reclassement immédiat de tous. Elle demande la disparition actuelle de la « hors classe » par son intégration indiciaire dans un déroulement de carrière commun à tous les personnels.

Elle estime très dangereuses les dispositions d'individualisation et la création éventuelle d'un « grade supplémentaire » qui diviserait les personnels.

La CGT Educ'action revendique une augmentation du traitement, pour tous les personnels d'éducation, liant qualification et rémunération, commençant à deux fois le SMIC actuel, sur la base des revendications salariales de la CGT

Cette augmentation de l'ensemble de la grille permettrait de compenser les pertes cumulées depuis de nombreuses années et place le début de carrière d'un enseignant à 2600 €bruts.

Par ailleurs, pour répondre aux besoins immédiats des personnels, la CGT éduc'action revendique une augmentation de 70 points d'indice* pour les actifs, et de 200 € pour les retraités.

La question salariale est aujourd'hui une préoccupation majeure. Seule une mobilisation très forte des personnels, et plus largement de l'ensemble de salariés permettra d'avancer et de gagner sur le dossier des salaires et des traitements dont la revendication centrale pour la CGT est l'exigence d'un SMIC à 1600 €bruts.

La CGT Educ'action mettra tout en œuvre pour que l'action unitaire la plus large, s'engage sur cette question.

Montreuil, le 20 octobre 2009

- valeur du point au 1^{er} octobre 2009 : 4,607
-